

COMPTE-RENDU ENQUÊTE EXPERIMENTATION ELOQUENCE AUTOMNE 2020

1. CONTEXTE DE L'ENQUETE

Deuxième enquête relative à l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence en classe de 3^{ème} qui s'inscrit dans le cadre de son renouvellement pour la deuxième année consécutive.

Le questionnaire a été envoyé en octobre 2020 aux établissements publics et privés sous contrat expérimentateurs de la demi-heure d'éloquence. 367 établissements volontaires répartis sur 26 académies sont concernés.

294 établissements ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 80,1 %.

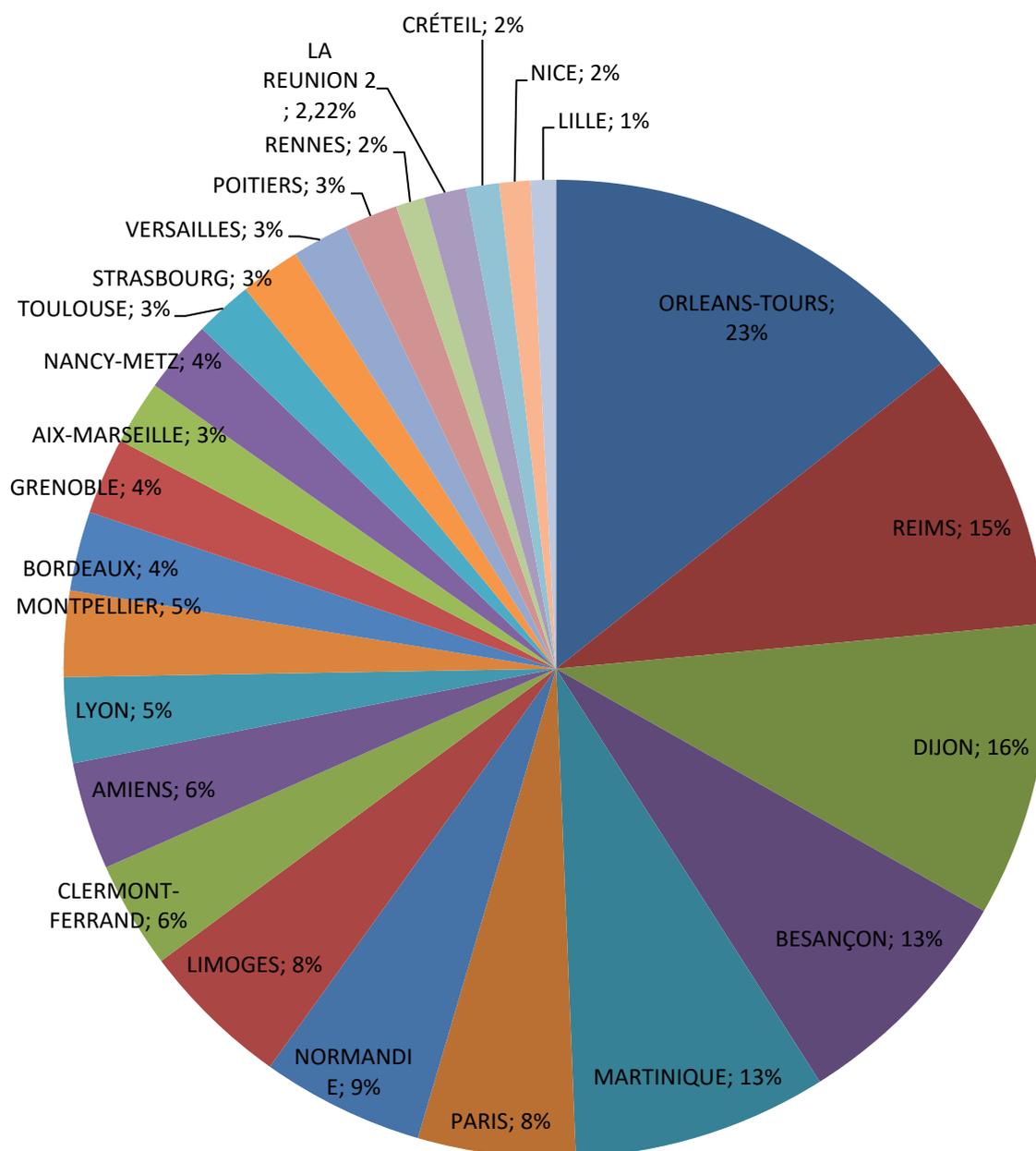
2. ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANT A L'EXPÉRIMENTATION PAR ACADÉMIE

Académie	Nombre d'établissements 2020	Nombre d'établissements 2019
Aix-Marseille	10 ↘	22
Amiens	13 =	13
Besançon	18 ↗	14
Bordeaux	15 ↗	3
Clermont-Ferrand	11 =	11
Créteil	8 ↘	9
Dijon	29 ↘	33
Grenoble	14 ↗	2
La Réunion	2	
Lille	6 =	6
Limoges	7 ↘	14
Lyon	15 ↗	13
Martinique	7 =	7
Montpellier	13 ↘	16
Nancy-Metz	10 ↗	9
Nantes	2 ↘	10
Nice	3 =	3
Normandie	33 ↘	34
Orléans-Tours	66 ↘	71
Paris	16 ↗	6
Poitiers	6 =	6
Reims	24 ↘	26
Rennes	6 ↘	8

Strasbourg	6 ↗	3
Toulouse	10 ↘	11
Versailles	17 ↘	18

3. PROPORTION DES COLLÈGES PAR ACADÉMIE

Part des collèges engagés par académie



4. DONNÉES NATIONALES

Les éléments chiffrés ci-dessous sont obtenus à partir des établissements ayant répondu à l'enquête.

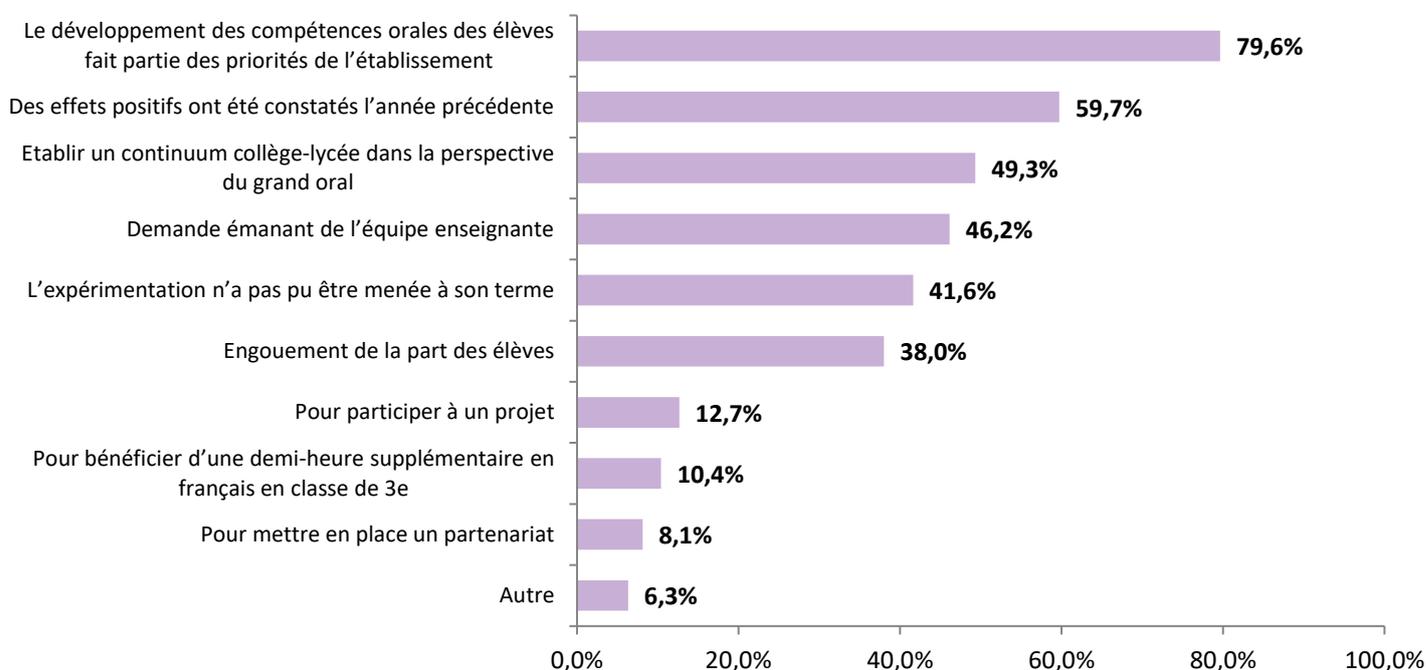
- **851 classes concernées** par l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence :
 - 831 en 3^{ème} générale
 - 17 en 3^{ème} SEGPA
 - 3 en 3^{ème} prépa-métiers

- **17 002 élèves concernés** parmi les établissements répondants:
 - 16 796 en 3^{ème} générale
 - 151 en 3^{ème} SEGPA
 - 55 en 3^{ème} prépa-métiers

5. POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION

78,4 % des établissements répondants ont participé à l'expérimentation l'année dernière.

Raisons de la poursuite de l'expérience



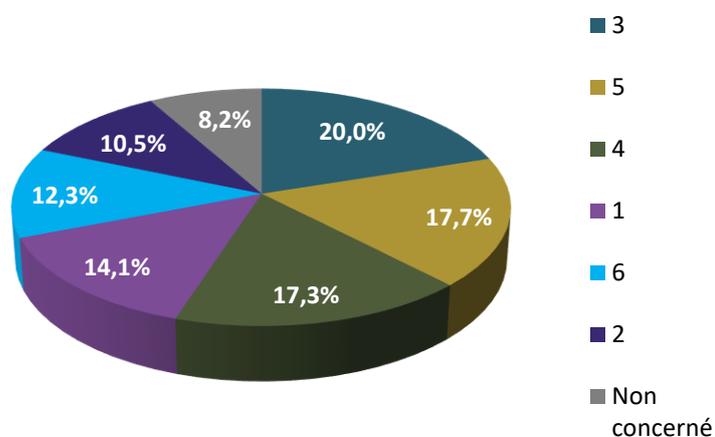
6. RETOURS SUR LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION

Seuls 20 % des établissements répondants ont mis en place des pratiques et/ou des modalités différentes afin de poursuivre l'expérimentation durant la période de confinement. L'expérimentation d'un enseignement d'éloquence semble donc avoir connu une rupture importante du fait de la crise sanitaire.

Effets constatés au niveau de l'établissement grâce à la mise en place de l'expérimentation

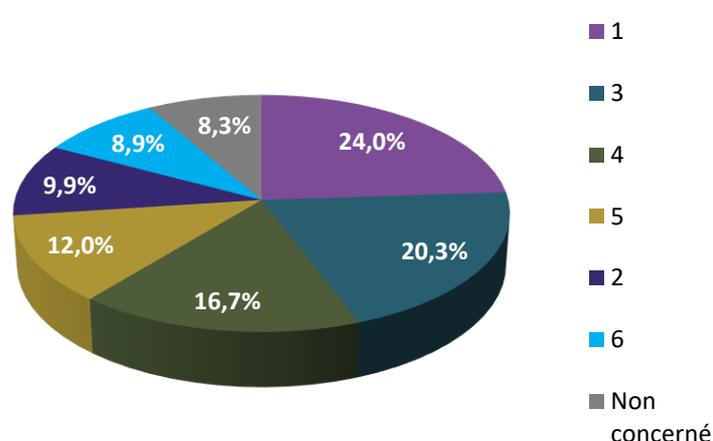
Effets constatés sur le développement des pratiques collaboratives entre professeurs

(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)



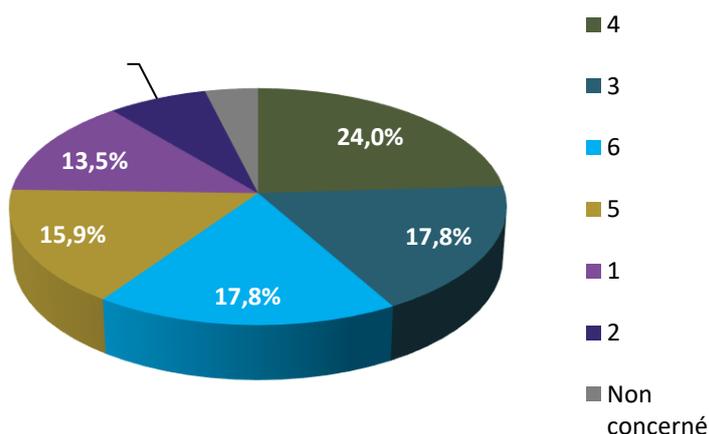
Effets constatés sur le développement des échanges avec des personnels hors établissement

(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)

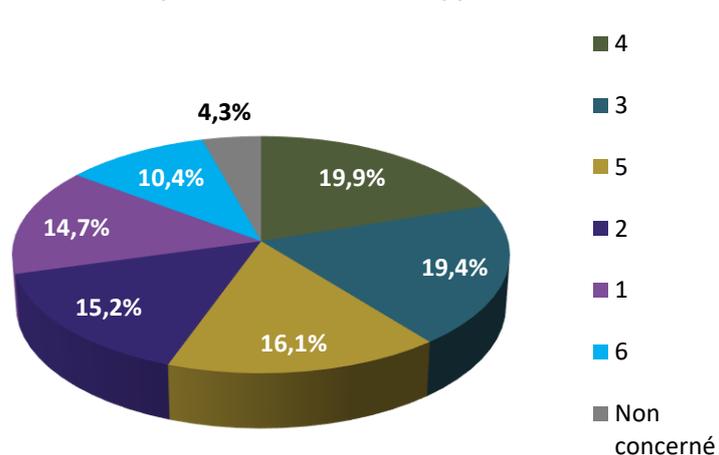


Effets constatés sur l'ouverture de l'établissement sur l'univers artistique et culturel

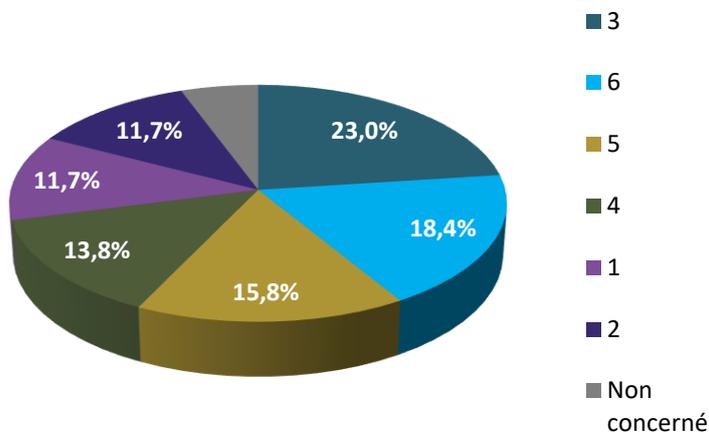
(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)



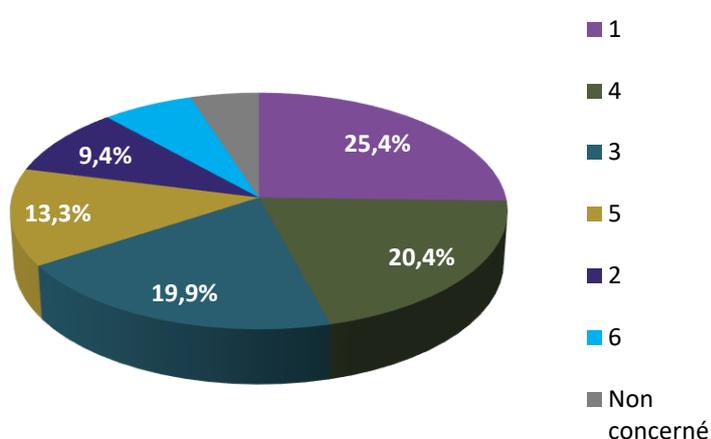
Effets constatés sur la diffusion des projets liés à l'oralité à d'autres disciplines que le français, transfert des compétences orales développées dans les autres



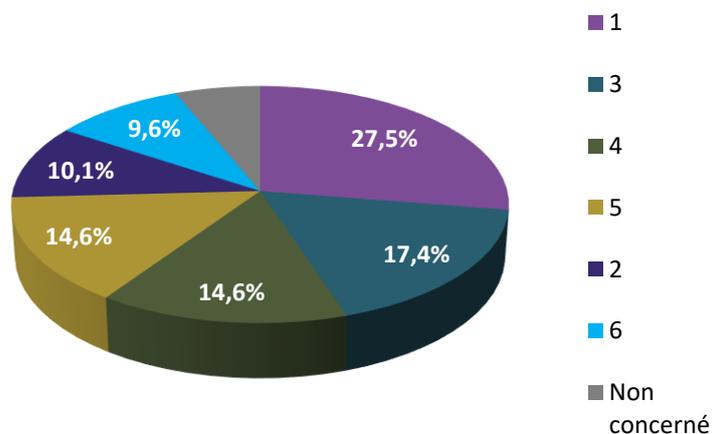
Effets constatés sur la valorisation de l'établissement
(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)



Effets constatés de l'expérimentation sur le climat scolaire
(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)



Effets constatés de l'expérimentation sur le renforcement du continuum collège-lycée
(1 : effet très faible, 6 : effet très fort)

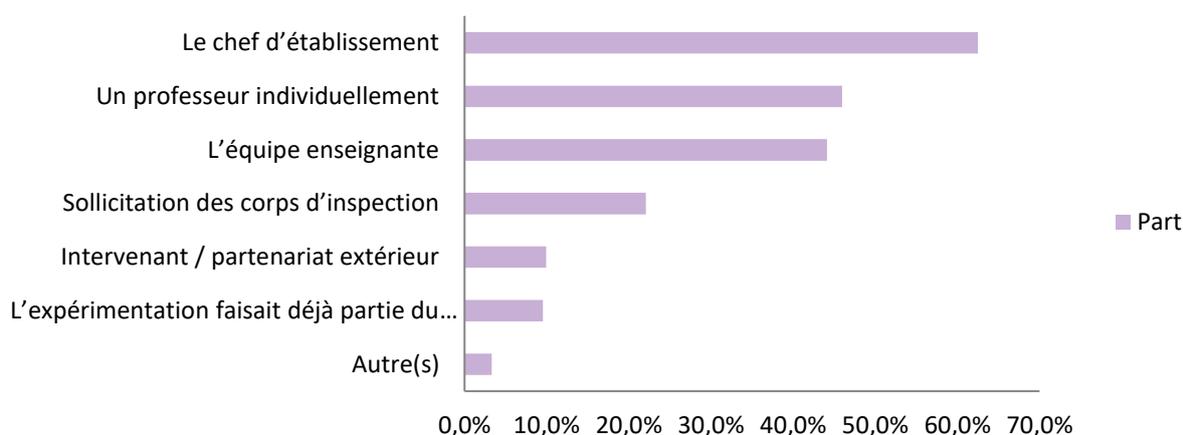


7. INITIATIVE DE L'EXPERIMENTATION

La question posée intégrait la possibilité d'une réponse à choix multiple. Plusieurs catégories de personnels peuvent donc être à l'initiative de la mise en place de l'expérimentation dans un même établissement.

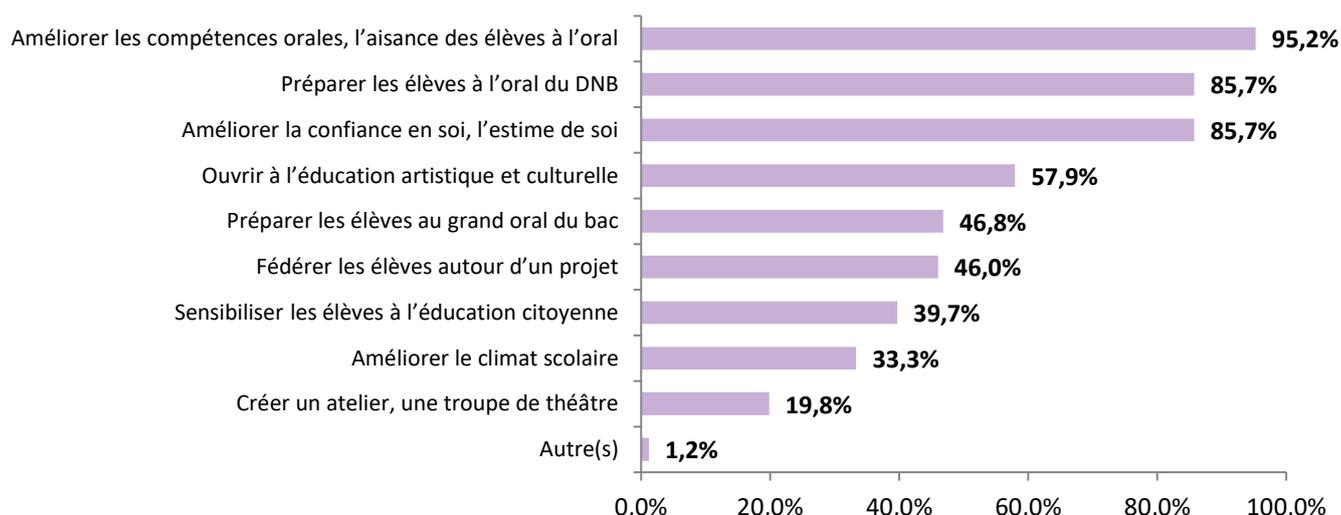
Les professeurs sont majoritairement à l'initiative de cette expérimentation soit de manière individuelle soit de manière collégiale. Les chefs d'établissement sont également très impliqués (62,5 % des établissements répondants).

Initiateurs de cette expérimentation (choix multiple)



8. OBJECTIFS DE L'EXPÉRIMENTATION

Objectif(s) de cette expérimentation



Les établissements se sont engagés dans l'expérimentation dans le but d'améliorer les compétences orales des élèves (95,2 %), les préparer à l'oral du DNB (85,7 %) et améliorer la confiance et l'estime de soi (85,7 %).

9. MISE EN OEUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

40,5 % des établissements ont rattaché cette expérimentation à un projet pédagogique spécifique.

Quand l'établissement a inscrit l'expérimentation dans un projet pédagogique spécifique, il s'agit en majorité de concours d'éloquence (51 %).

L'inscription de l'expérimentation dans une classe à horaires aménagés est à la marge (1,6 %).

Pour 11 % des établissements répondants, l'enseignement de l'éloquence a lieu durant les heures d'accompagnement personnalisé (AP).

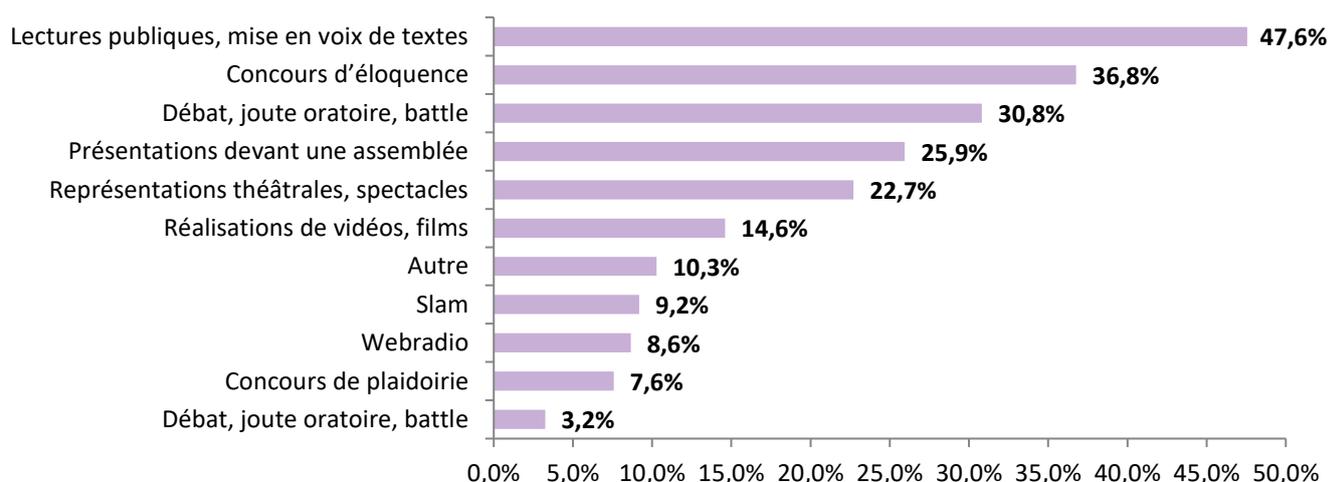
Pour 69 %, l'expérimentation d'un enseignement d'éloquence est associée à une production et/ou une manifestation finale.

Ces productions ou manifestations finales sont en majorité :

- Lectures publiques, des mises en voix de textes
- Des concours d'éloquence
- Des débats et des joutes oratoires ;
- Des présentations devant une assemblée ;
- Des représentations théâtrales et des spectacles

Point de vigilance : un concours d'éloquence ne saurait remplacer un enseignement. L'enjeu de cet enseignement ne peut se réduire à un événement de parole.

Nature de cette production et/ou manifestation



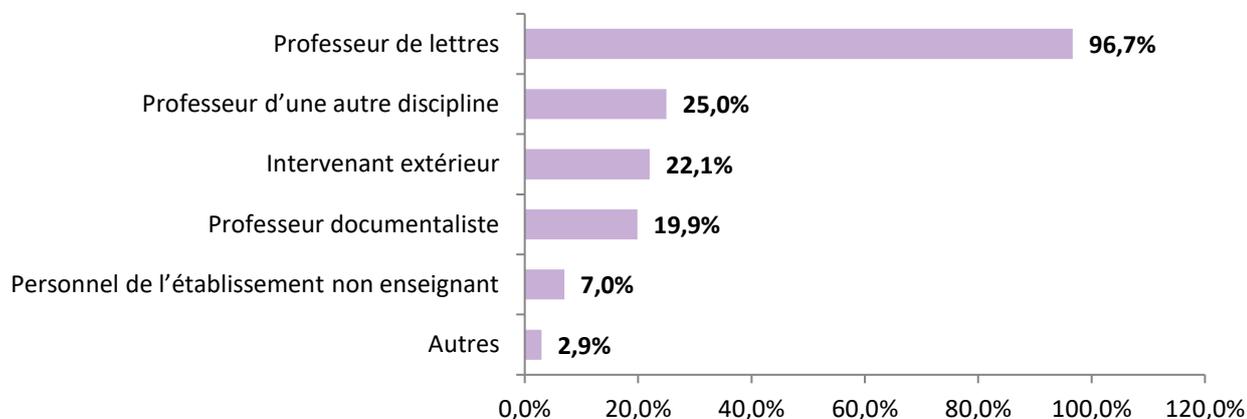
Intervenants assurant cet enseignement d'éloquence

Question à choix multiple. Des binômes voire plus peuvent donc prendre en charge cet enseignement.

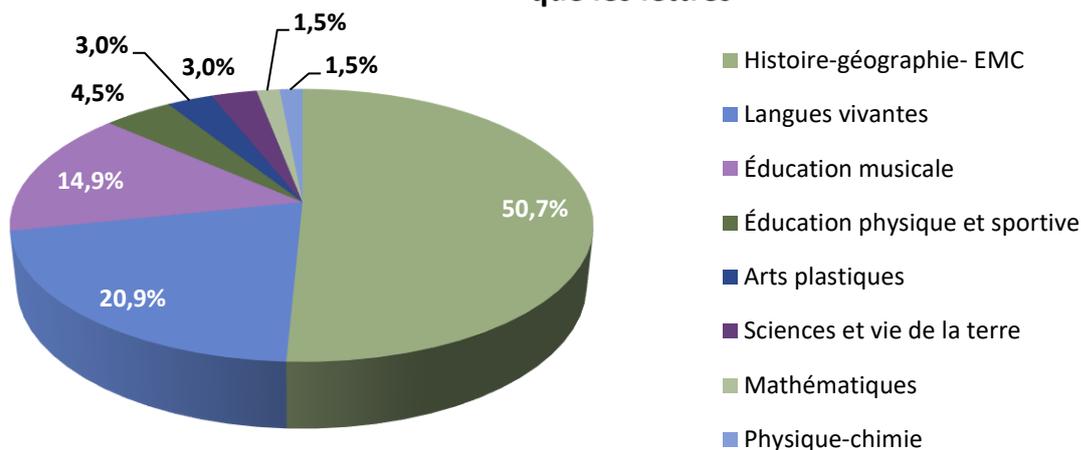
La demi-heure d'enseignement d'éloquence est assurée à 97 % par des professeurs de lettres et à 25% par des professeurs d'une autre discipline. Quand une autre discipline est engagée dans l'expérimentation, il s'agit majoritairement de l'histoire-géographie-EMC (50,7 %).

22 % ont fait appel à un intervenant extérieur.

Qui assure cet enseignement ?



Discipline des enseignants engagés dans l'expérimentation autre que les lettres

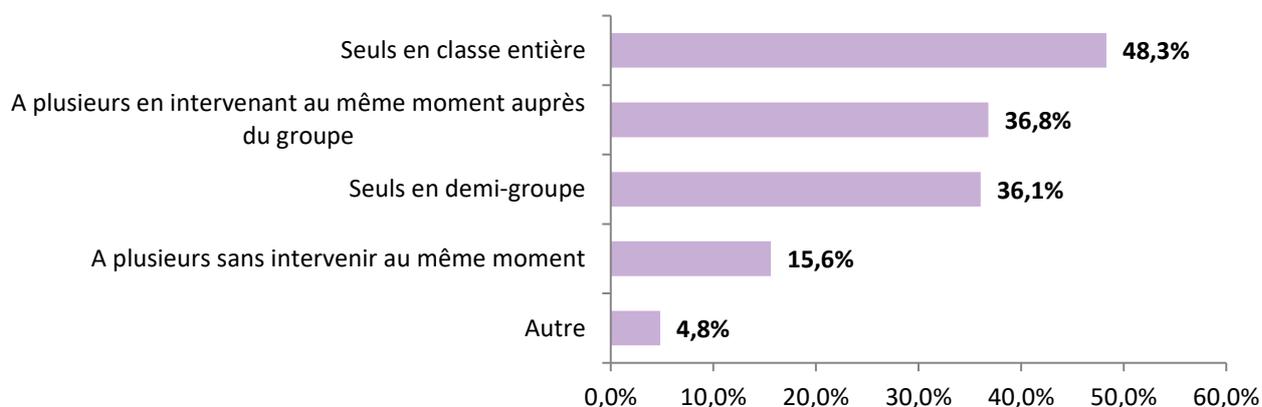


Modalités d'intervention

Question à choix multiple. Certaines modalités peuvent donc se juxtaposer.

Concernant les modalités d'intervention, pour 48 %, les professeurs interviennent seuls en classe entière (contre 42,3% l'an dernier). Viennent ensuite le co-enseignement pour 37 %, l'intervention en demi-groupe (36 %), et à plusieurs sans intervenir au même moment (15,6 %).

Mode d'intervention des professeurs

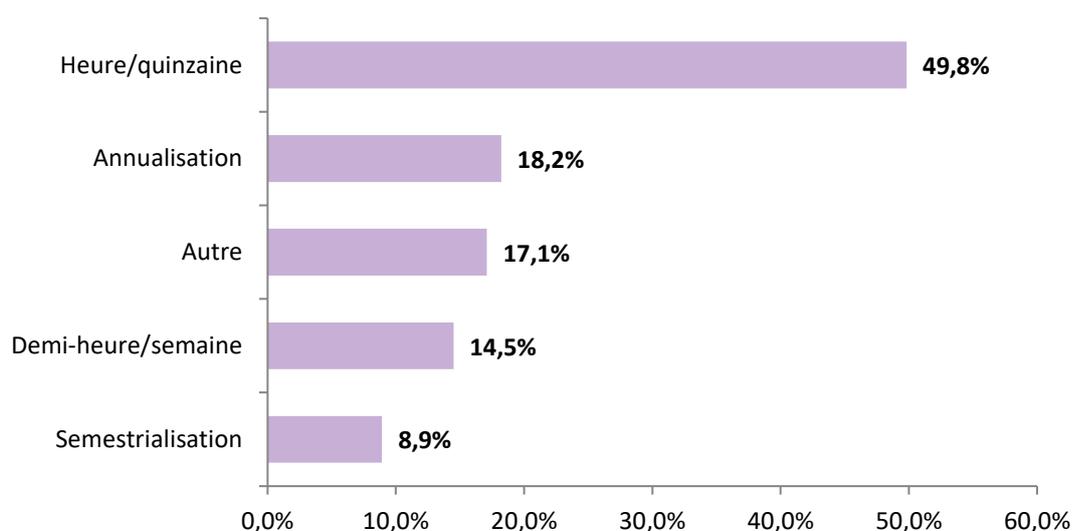


Organisation dans l'emploi du temps de l'élève

Concernant l'emploi du temps, la modalité d'organisation privilégiée est celle de l'heure par quinzaine (49,8 %). Cela permet probablement aux professeurs de proposer aux élèves des activités plus longues et plus approfondies, c'est-à-dire sur une séance d'une heure pleine, plutôt que de travailler l'éloquence par séance de 30 minutes toutes les semaines.

Dans les réponses « Autre » (17 % des répondants), on trouve comme modalités d'organisation le fait que cet enseignement soit intégré aux horaires de français c'est-à-dire sans demi-heure supplémentaire ou bien qu'il ait lieu durant la pause méridienne.

Organisation des emplois du temps

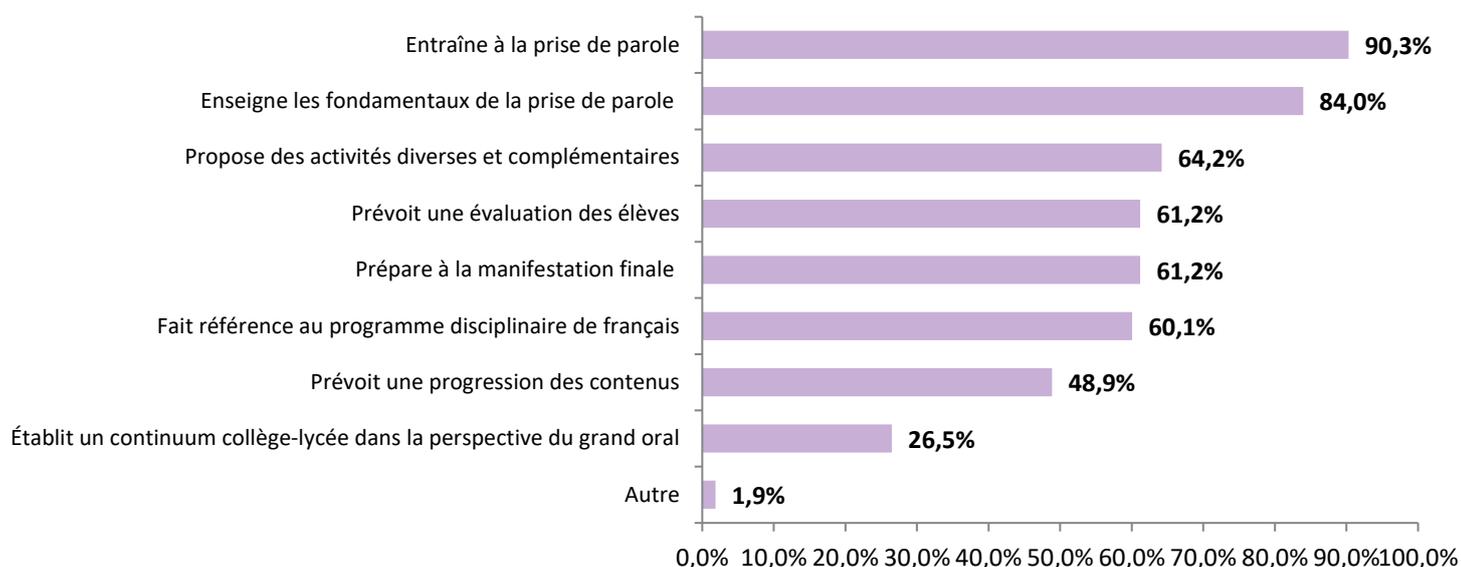


Mise en œuvre des séances

Question à choix multiple.

Durant cette demi-heure d'enseignement d'éloquence, les équipes ont une attention particulière à l'entraînement des élèves à la prise de parole (90 %) et à l'enseignement des fondamentaux de la prise de parole (84 %). Les professeurs veillent à proposer des activités diverses et complémentaires pour 64 % d'entre eux et prévoient une évaluation des élèves (61 %) tout en faisant référence au programme de français (60 %).

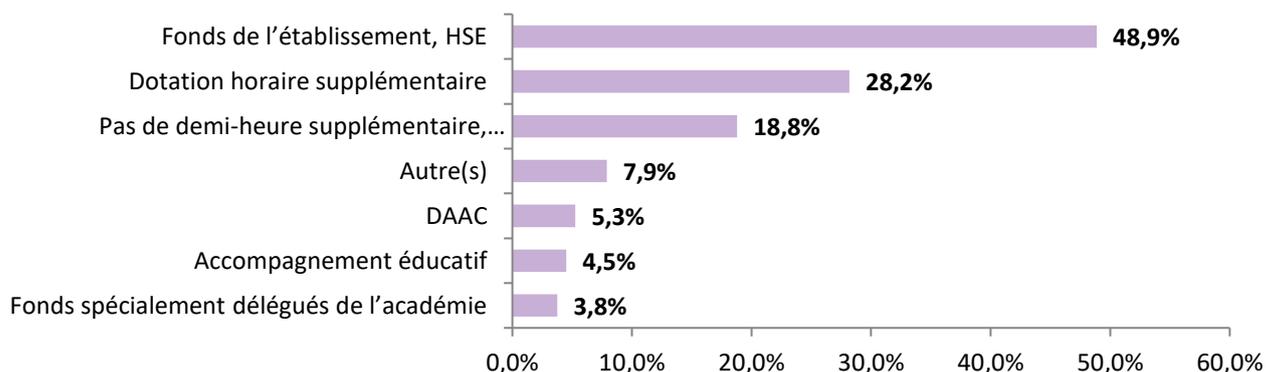
Mise en oeuvre des séances



10. FINANCEMENT/MOYENS

Pour 48,9 % (contre 54,5% en 2019), l'expérimentation a été financée avec les fonds propres de l'établissement ; 28,2 % avec la dotation horaire supplémentaire. Seuls 3,8 % (contre 7% en 2019) ont bénéficié de fonds spécialement délégués de l'académie. Le financement est le frein principal de la mise en place de cette expérimentation selon les établissements.

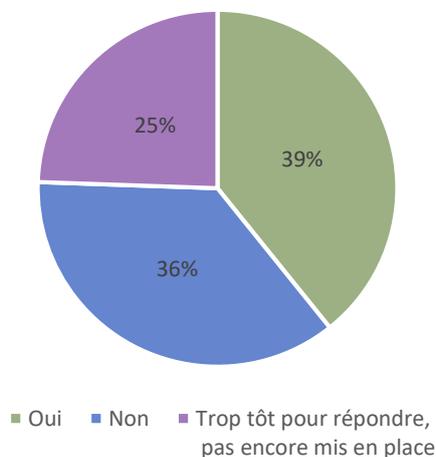
Moyens de financement de la demi-heure



11. PARTENARIATS

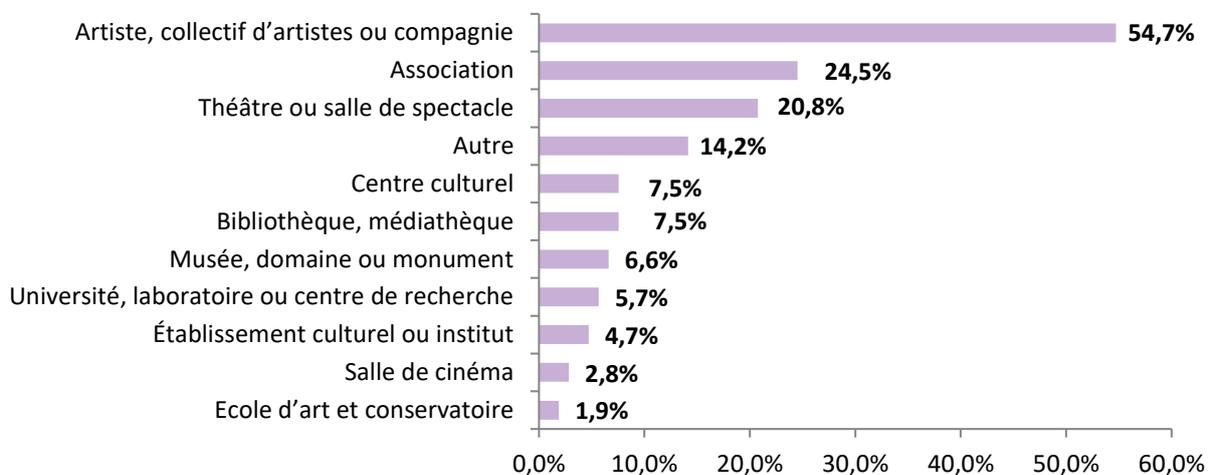
39 % des établissements répondants ont déjà mis en place un partenariat.

Mise en place d'un partenariat



Les établissements mettent en place des partenariats en privilégiant les collectifs d'artistes, les compagnies (54,7 %) et les associations (24,5 %).

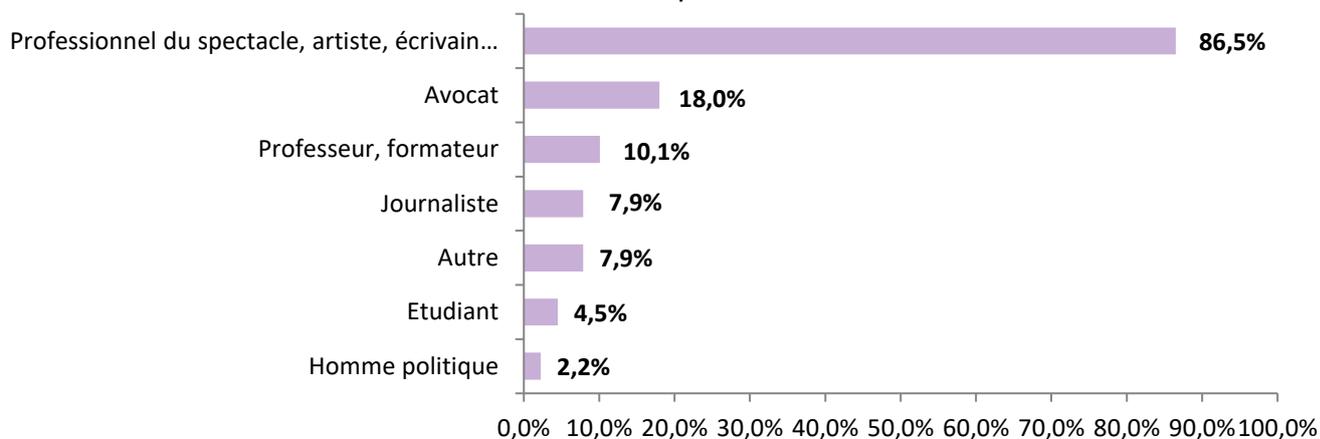
Nature de la structure partenaire



Lorsqu'un partenariat a été mis en place, 90 % ont sollicité un intervenant extérieur. Ces intervenants extérieurs sont très majoritairement des professionnels du spectacle (86,5 %), viennent ensuite les avocats (18 %).

Qualification de cet intervenant extérieur

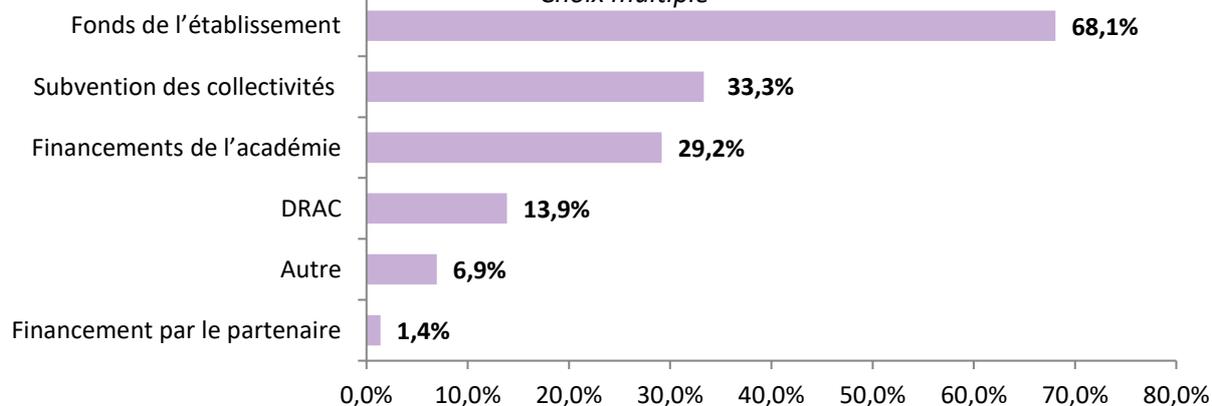
Choix multiple



Lorsqu'un partenariat est mis en place, cela implique un financement pour 69 %. Ce financement provient pour 68 % des fonds de l'établissement (contre 44 % en 2019), pour 33 % de subventions et pour 29 % de financements de l'académie.

Origine de ce financement

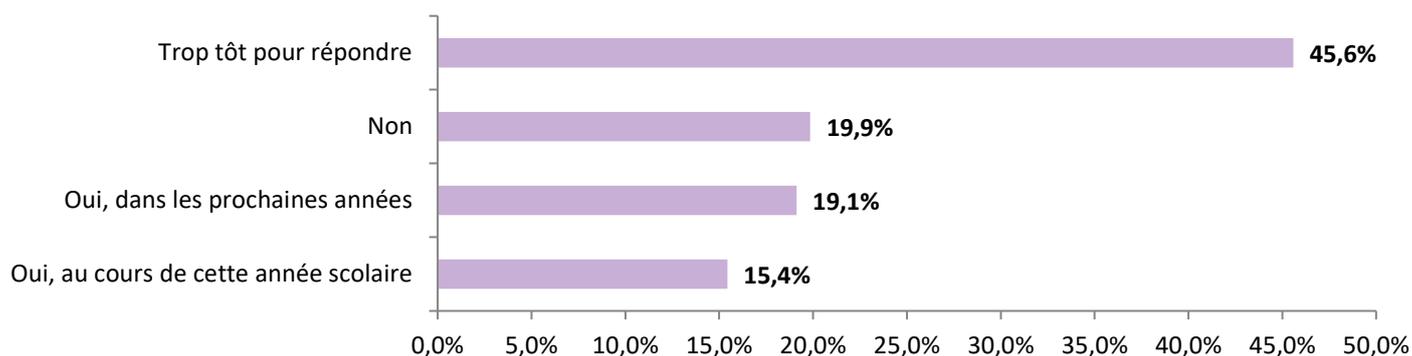
Choix multiple



12. FORMATION DES PROFESSEURS

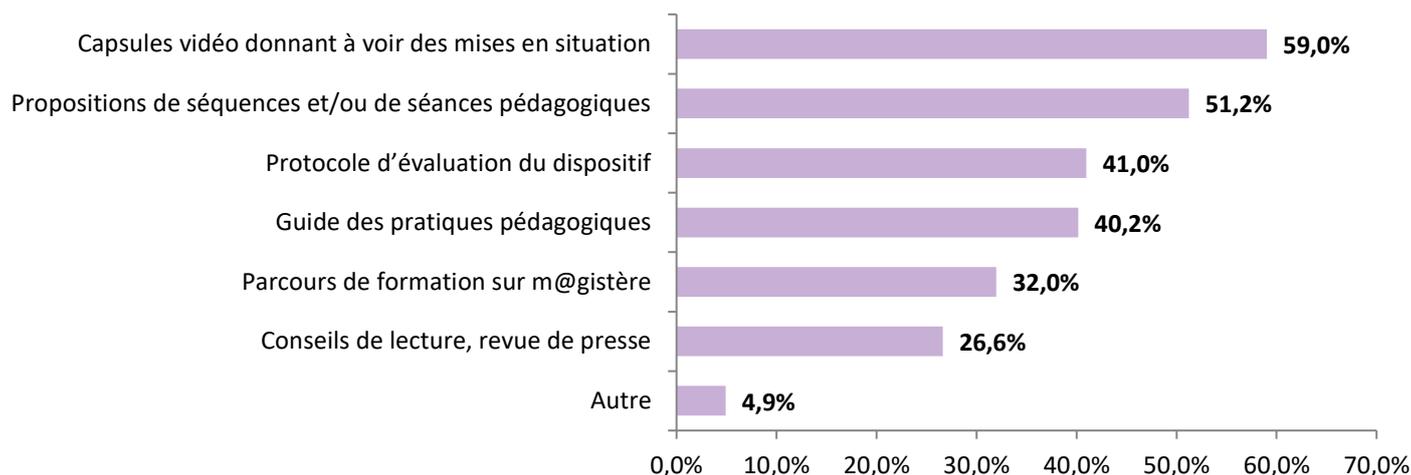
46 % des professeurs engagés dans l'expérimentation ont déjà suivi une formation sur l'oral. Majoritairement les formations suivies étaient des stages individuels (76 %).

Mise en place d'une action de formation sur l'oral ?



13. BESOINS IDENTIFIÉS EN MATIÈRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Besoins en matière de ressources et de documents d'accompagnement



Ces réponses peuvent orienter les choix d'activités et d'ateliers qui seront proposés durant le séminaire « Développer les compétences orales et l'éloquence des élèves du collège au lycée ».

14. FREINS IDENTIFIÉS

- **La question du financement des heures revient systématiquement**
- **Un manque de formation des professeurs**, aggravé par le confinement et les nouvelles conditions sanitaires.
- **Les conditions sanitaires et le port du masque**
- **Le volume horaire dédié** à cet enseignement qui est jugé insuffisant

- **Difficultés logistiques et organisationnelles:**
 - Salles de classes trop petites
 - Difficultés à inscrire cet enseignement dans l'emploi du temps
- **Le manque de temps** notamment pour construire une véritable progression pédagogique sur l'enseignement de l'oral du primaire au lycée
- Cette expérimentation intervient trop tard dans la scolarité. Travail à impulser dès la classe de 6^e.

15. SUGGESTIONS CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DE L'EXPÉRIMENTATION

Deux demandes reviennent systématiquement : des moyens supplémentaires dédiés (même si quelques-uns soulignent qu'à la différence de l'année dernière ils ont pu anticiper et prendre sur la DHG) et davantage de formations (mutualisation, échanges, réunion, ressources ...)

- **La demande de moyens supplémentaires est très fréquente :**
 - D'abord en abondant la dotation horaire globale pour éviter de faire des choix, mais certains demandent des heures supplémentaires effectives (HSE), plus rarement des indemnités pour mission particulière (IMP).
 - Ensuite avec un budget pour les partenariats extérieurs, de manière à favoriser leur intervention régulière dans le collège, selon le schéma des ateliers type théâtre.
- **Dans le cadre de la formation, les demandes se concentrent sur :**
 - Des demandes de mutualisation de projets, d'expériences, de dispositifs pédagogiques, de progressions, de partenaires disponibles ... via des plates-formes numériques (il en existe parfois, mais peu renseignées) via m@gistère.
 - Des réunions plus régulières sous le pilotage de l'IPR de lettres (jugé comme fondamental) ou d'un formateur : organisation de 2 réunions annuelles avec les professeurs impliqués dans l'académie (différentes échelles possibles : établissement, bassin, département, académie), mais aussi visite-conseil dans l'année avec les collèges participants.
 - Le souhait d'inviter des spécialistes de l'éloquence (avocats, journalistes, comédiens ...). Un établissement propose dans ce cadre la construction d'un annuaire de partenaires culturels.
 - La mise en place de FIL pour que les collègues de lettres diffusent cette pratique aux autres collègues de lettres, mais aussi à d'autres disciplines
 - Une liaison à construire avec le(s) lycée(s) de secteur pour remobiliser les techniques et les compétences acquises au collège, notamment en vue du grand oral.
 - L'élaboration d'une grille d'évaluation commune pour mesurer la plus-value du projet.
- **En termes d'organisation, les demandes se concentrent sur :**
 - Une heure dédiée dans l'emploi du temps
 - Des demi-groupes pour que cela soit efficace dans la prise de parole de tous
 - Une généralisation pour dépasser l'effet d'annonce, d'abord et avant tout sur l'ensemble du niveau 3e. Quelques autres propositions, mais plus ponctuelles :

commencer dès la 4e, voire dès la 6e, impliquer toutes les disciplines (en particulier les disciplines scientifiques).

➤ **En termes de valorisation pour l'élève :**

- Intégrer ce dispositif dans le cursus de l'élève
- Qu'il puisse présenter l'éloquence dans le cadre de l'oral du DNB.
- En faire une option comme LCA (une ou deux propositions seulement vers cette direction)